

1. Composition de la Chambre (année académique 2019-2020)

	Effectifs	Suppléants
ULiège	Florence ELLEBOUDT	Maïté TROMME
HELMo	Catherine JANSSEN	Anne-Françoise THIRION
HE de la Ville de Liège	Pascale KEUNEN	Sabine ANDRIANNE
HE Robert Schuman	Malika DURIEUX	Pascale SKIVÉE
HE de la Province de Liège	Cindy STEFANOVIC	Michèle VANGEEBERGEN
Henallux	Maude FLEMAL	Cécile DURY
HE Charlemagne	Christiane BAIJOT	Mary DI STEFANO
ESA Saint-Luc	Anne-France PARENT	Valérie GRANIER

Présidente : Florence Elleboudt (ULiège)

Vice-présidentes : Cindy Stefanovic (HEPL) et Anne-France PARENT (ESA Saint-Luc) remplacée par Valérie GRANIER suite à son départ de l'ESA Saint Luc.

Ces mandats ont été confiés par la ChESI lors de sa réunion du 22 octobre 2019.

2. Dates de réunion

La Chambre s'est réunie à 8 reprises en 2019-2020, à savoir les 06 septembre, 22 octobre, 26 novembre 2019 et les 17 janvier, 20 février, 26 mars, 05 mai et 23 juin 2020. En raison de la situation sanitaire, la réunion du 26 mars et 5 mai ont été annulées. Nous avons maintenu la réunion du 23 juin par visioconférence.

3. Partage d'informations et d'expériences

Ce partage apparaît toujours aussi essentiel aux membres de la Chambre. A l'ordre du jour de chaque réunion, un point consacré à une étude de cas problématique peut-être amené par une institution. La discussion entre les participants permet de confronter des pratiques différentes et d'envisager de nouvelles pistes. Le cas échéant, des experts sont consultés pour un éclairage plus précis.

Des échanges ont en outre permis d'enrichir l'information relative à des dispositifs d'inclusion mis en œuvre dans d'autres Pôles. Les discussions et la réflexion qui ont suivi, ont entrouvert de nouvelles portes mais ont aussi fait mesurer le chemin qui reste à parcourir pour atteindre l'objectif, non seulement d'un enseignement mais bien d'une société véritablement inclusive.

Durant la période de confinement, ces échanges par mail et/ou téléphone ont été très riches notamment sur la mise en place des aménagements dans ce contexte particulier. Nous avons pu partager sur nos expériences et notre façon de réagir en fonction du contexte institutionnel. La mise en place des cours en ligne et des sessions d'examens à distance, nous ont demandés un travail conséquent. L'échange des pratiques étaient d'autant plus importante dans cette situation inédite.

4. Mutualisation des moyens

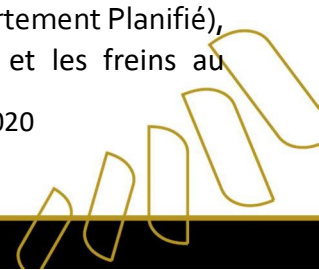
2018 avait vu la signature de la prolongation de la convention entre l'ULiège et les Institutions du Pôle quant aux recours à l'expertise de la Commission de spécialistes de l'Université de Liège. Pour rappel, certaines Hautes Ecoles et les Ecoles Supérieures des Arts se sentaient démunies face à certains dossiers médicaux, dont l'analyse impose de recourir à des spécialistes. Cela est vrai pour octroyer ou non le statut mais aussi et surtout pour définir l'impact du handicap sur la vie de l'étudiant et prévoir en conséquence les aménagements raisonnables adéquats. C'est dans ce but que l'ULiège avait mis en place une commission pluridisciplinaire composée de médecins spécialistes, d'un psychiatre, de psychologues, d'un spécialiste des troubles de l'apprentissage. Cette Commission est depuis devenue le centre de référence du Pôle. Les HE et les ESA, pour des cas spécifiques qui le nécessitent, ont recours aux services de cette Commission, moyennant une contribution financière de 50 euros pour les frais administratifs.

Ainsi, pour l'année 2019-2020, les Hautes Ecoles et ESA ont pu présenter à la commission 1 dossier problématique.

5. La sensibilisation au handicap

Durant cette année académique, la ChESI du Pôle académique Liège-Luxembourg s'est intéressé à la manière de mieux communiquer avec les enseignants, de mieux les sensibiliser pour que la mise en place des aménagements se déroulent pour le mieux.

Dans ce cadre, Madame Johanne Huart, chargée de projet au sein du Pôle, est venue présenter à la ChESI les possibilités et les avantages qu'offrent des questionnaires TCP (Théorie du Comportement Planifié), qui permettent de connaître plus précisément les représentations de l'inclusion et les freins au



changement chez les enseignants. Ce type d'enquête est fortement utilisé en psychologie sociale : il permet d'effectuer un diagnostic sur une base statistique et scientifique valable. Cette approche permettrait au service d'inclusion de fonder leur travail de communication et de sensibilisation tout en connaissant les représentations des enseignants ciblés et les freins éventuels..

Un budget a été demandé au Pôle L-Lux dans ce sens afin de réaliser cette enquête. Le travail a pu commencer avec le Professeur Benoît Dardenne (ULiège - Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education) lors de la réunion du 17 janvier 2020. Les différentes étapes de cette recherche ont été abordées afin de cerner au mieux la participation demandée à chacun. Un pré-test a été établi et les différents membres de la ChESI devaient interpellier 4 enseignants (certains plutôt pro-inclusion et d'autres plus réfractaire à l'inclusion). Malheureusement, cette étape a pris beaucoup de retard suite au confinement. L'enquête risquait d'être biaisée par le contexte sanitaire. Le projet sera donc poursuivi lors de l'année académique 2020-2021.

6. Liens avec la CESI

Lors de chaque réunion de la Chambre, un retour est assuré quant aux points traités à la CESI et aux discussions dont ils ont fait l'objet. Ces informations suscitent toujours des échanges enrichissants.

La ChESI L-Lux, via ses représentants, interpelle également la CESI sur des questions de fond qui la préoccupent, sur des points qui lui semblent devoir être précisés ou la ChESI fait part de ses avis/remarques sur telle ou telle problématique abordée à la CESI.

Ces liens avec la CESI sont essentiels et se trouvent enrichis par la participation des membres de la ChESI aux GT mis sur pied, concernant diverses problématiques : réflexion sur les aménagements structurels et des infrastructures, formation à destination des membres des services inclusifs et des accompagnateurs pédagogiques, les troubles de l'apprentissage. Les membres de la ChESI sont tenus informés de l'évolution des travaux et font part de leurs propositions à relayer à la CESI.

7. Collaboration interpôles

Vu les contacts privilégiés avec la ChESI du Pôle Namur, la ChESI de L-Lux a pu avoir un retour de l'enquête qu'ils ont menée afin d'obtenir le point de vue des enseignants sur les aménagements. La chambre souligne qu'il serait intéressant que ces résultats soient communiqués à la CESI.

8. Perspectives

Nous poursuivrons cette année le projet d'enquête TCP, avec le soutien du Professeur Dardenne.

De plus, nous avons le projet de développer une journée pour l'ensemble du personnel des services d'inclusion du Pôle sur une thématique particulière qui reste à définir. L'objectif est de permettre aux différentes personnes de se rencontrer et d'échanger sur nos pratiques, tout en permettant à chacun d'acquérir ou renforcer une connaissance pratique. La question des outils numériques semble être, pour l'instant, la priorité.